

TOTALENERGIES PROXI SUD OUEST
ROUTE DE SALVIAC
46300 GOURDONUne marque de
TotalEnergies
Proxi Sud Ouest

1/1

TotalEnergies Proxi Sud Ouest SAS : SAS au capital de 18 531 390 EUR |
SOS de AGEN B324 958 198 - APE 4671Z - N° TVA CEE : FR65324958198 | Siège
Social : 898 Route de la Teinture - 47200 - MONTPOUILLAN

SD : 86600138837162R

LA POSTE

654818 3925 1438
123 1/ 1 4ETS CRUZ DOS SANTOS ANTOINE
829 RUE DU PASSELYS
46140 DOUELLECRUZ DOS SANTOS ANTOINE
LIEU DIT PECH DE BLANCHARD
CARRIERE - CUVE EPNR
46150 CRAYSSACN° CLIENT
85340823DATE
20/01/2026

POUR NOUS CONTACTER

Tél : 05 65 41 00 71 | entreprises.lim@pso.totalenergies.com



DÉSIGNATION	QUANTITÉ LIVRÉE	P.U TTC	P.U HT	P.U. NET HT	MONTANT HT
P00072 Excellium Pro Non Routier	600,00 L		1184,90/1000L	54,90	1130,00/1000L
P09053 Livraison Inférieure à 1000 L PP	1,00 U			OFFERT	0,00
Produit P00072 :					
EXCELLIUM PRO NON ROUTIER est un GNR de qualité supérieure.					
Produit à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdit à tous autres usages non spécialement autorisés.					

CONDITIONS DE PAIEMENT	BASE TAXABLE	%TVA	MONTANT TVA	MONTANT TOTAL
LCR 45j nets ÉCHÉANCE 07/03/2026	678,00	20 %	135,60	€ HT 678,00 €
				€ TVA 135,60 €
				NET À PAYER ▶ 813,60 €



ATTENTION : Les parties reconnaissent que les conditions générales de vente figurant au verso sont applicables à la présente vente. Le vendeur se réserve le droit de fixer à l'acheteur un plafond d'encours et de subordonner la fourniture des produits à la présentation d'une garantie, compte tenu du délai de paiement éventuellement accordé. En cas de paiement par prélèvement SEPA, ce document vaut pré-notification. Toute somme non payée à sa date d'exigibilité entraînera cumulativement :

- L'exigibilité immédiate de toute somme même non échue sans formalité préalable,
 - L'application de pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire, sur toute somme non payée à son échéance. Si ce taux devenait contraire à la réglementation, le taux applicable serait celui résultant de la réglementation en vigueur.
- Dans le cas de relations entre professionnels au sens des textes législatifs applicables, le non-paiement de somme à sa date d'exigibilité entraînera en outre une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 euros prévue par l'article D.441-5 du Code du Commerce créé par Décret n°2012- 1115 du 2 octobre 2012 - art. 1.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des produits vendus est subordonné au paiement intégral du prix, en principal et accessoires, quels que soient le mode et les conditions de règlement utilisés.

IMPORTANT : Fioul domestique et Gazole Non Routier : Produits à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdits à tout autres usages non spécialement autorisés (Arrêté ministériel du 29 mai 2015). ATTENTION, produits pétroliers détaxés aux usages réglementés (Arrêté ministériel du 8 juin 1993 modifié), interdits comme carburant ou combustible.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Coupon détachable à joindre à votre règlement à l'adresse indiquée ci-dessous

TOTALENERGIES PROXI SUD OUEST
477 BOULEVARD ALFRED DANAY
BP 47
33028 BORDEAUX CEDEXN° CLIENT
85340823DATE
20/01/2026

N° FP06218144

NET À PAYER
813,60